

A envoyer à :

Bulletin individuel d'inscription
PELERINAGES DIOCESAINS DE CAMBRAI
174 rue Léopold Dusart – 59590 RAISMES
☎ **03.27.38.12.62** - ✉ **pelerinages.cambrai@nordnet.fr**
Opérateur de voyages n°IM059110015

PELERINAGE EN TERRE-SAINTE 2019

Du 21 au 30 octobre 2019

Prix du pèlerinage par personne en chambre double

2.115 €

Supplément en chambre individuelle

370 €

M–Mme–Père–Sœur - Nom (en majuscule) :

Nom de jeune fille : Prénom :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

CP Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

E-mail :

Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence

Tél. fixe : Tél. portable :

Vous souhaitez prendre le car au départ de :

Cambrai

Raismes

(cocher la case souhaitée)

HEBERGEMENT

Désire une chambre individuelle avec supplément **à régler avec l'acompte**

Accepte de partager avec

(Attention : Si personne ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé)

REGLEMENT

A l'inscription versement d'un acompte de : **630 €** (ou **1000 €** en cas de chambre individuelle)

Solde de 1.485€ à régler pour le 15 septembre 2019 - Chèque à l'ordre de : **Pèlerinages diocésains de Cambrai**

FORMALITES

Passeport valable 6 mois après la date du retour

N° de votre passeport : Date d'émission

Date d'expiration Lieu d'émission

Merci de joindre une photocopie de votre passeport avec ce bulletin d'inscription

SANTE

Souffrez-vous d'un handicap physique : Oui Non

Si oui lequel :

Avez-vous de la peine à vous déplacer ? Oui Non

Merci de préciser si vous avez des particularités de types allergies alimentaires, diabète ou autre

(N.B. : les régimes alimentaires spécifiques sont susceptibles d'entraîner une facturation supplémentaire)

Si vous êtes sous traitement, veuillez à prendre vos ordonnances avec vous.

Clôture des inscriptions : le 25 août 2019 (sous réserve de disponibilité des places)

Vous serez considéré comme inscrit dès réception de ce bulletin accompagné du chèque d'acompte. **Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de réception du le courrier.**

Signature au verso

Les données vous concernant sont destinées à la Direction des Pèlerinages. Elles sont nécessaires au traitement et à la gestion de votre inscription. Elles pourront éventuellement être utilisées par nos services internes. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant (loi « informatique et liberté » du 06/01/1978).

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1-1 LIEU

Destination : ISRAEL

Itinéraire : CAMBRAI – RAISMES – ZAVENTEM – TEL AVIV – ARAD – AVDAT – EIN AVDAT – MASSADA – QMRAM - QASR EL YAHOUD – JERICHO – BETHEEM – JERUSALEM – NAZARETH – MONT THABOR – LAC DE TIBERIADE – MONT CARMEL – ST JEAN D'ACRE – CESAREE MARITIME – TEL AVIV – BRUXELLES - RAISMES - CAMBRAI

Nombre de nuitées : 9

1-2 TRANSPORT

Autocar

Départ de Cambrai à 4h00, passage à Raismes à 4h45 le 21 octobre 2019

Retour à Raismes à 11h45 et à Cambrai à 12h30 le 30 octobre 2019

Avion :

Départ de Bruxelles- Zaventem à 9h35 » puis retour de Tel Aviv à 9h15

Heures susceptibles de modifications

1-3 HEBERGEMENT

3 nuits en hôtel et 6 nuits en maisons religieuses

1-4 REPAS

Déjeuner(s) et dîner(s) compris du dîner du 1er jour au dîner du 9ème jour inclus

1-5 **Visites, excursions, rencontres, enseignements** compris dans le prix

1-6 **Nombre de participants estimé**

Entre 25 et 42 personnes

1-7 **LANGUE** dans laquelle les services sont fournis : Français

1-8 ACCESSIBILITE ET DIVERS

Une bonne condition physique est nécessaire pour participer au pèlerinage.

Les régimes alimentaires sont à spécifier sur la feuille d'inscription.

Santé : Si vous prenez un traitement régulier, il est impératif de vous munir de votre ordonnance (ainsi que de votre carte vitale) afin d'assurer la pérennité des soins en cas d'hospitalisation.

Si nous nous trouvons devant une rupture de soin (à défaut de signalement ou de possession d'ordonnance de votre part), nous ne pourrions être tenus pour responsables.

2-1 DENOMINATION DE NOTRE ORGANISME ;

PELERINAGES DIOCESAINS DE CAMBRAI

174 rue Léopold Dusart – 59590 RAISMES

Tél : 03 27 38 12 62

Mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

N°d'agrément : IM 059 110 115

2-2 **AGENCE en France pour ce pèlerinage : ODEON TOURS, 9 bis, Boulevard Hippolyte Pinaud 95880 Enghien-les-Bains – Tél : 01.39.89.00.71 Mob : 06.47.60.58.20 -**

Mail : info@odeon-tours.com .

2-3 **AGENCE en Israel pour ce pèlerinage : Awad & Co. Tourist Agency, 23 Azzahara Street, East Jerusalem, 91192, Israel**

3 PRIX

Prix par personne en chambre double : 2.115 euros ; Supplément chambre individuelle : 370 euros

Ce prix ne comprend pas les boissons, les suppléments en cas de régimes particuliers, les pourboires à remettre sur place, les dépenses à caractère personnel

4 MODALITES DE PAIEMENT

A l'inscription, versement d'un acompte de 630 euros (ou 1.000 euros en cas de chambre individuelle)

Solde de 1.485 euros à régler pour le 15 septembre

Chèque à l'ordre des pèlerinages diocésains de Cambrai

5 NOMBRE MINIMAL DE PERSONNES REQUIS POUR REALISER LE VOYAGE

La direction des pèlerinages pourrait annuler le voyage si le nombre de pèlerins inscrits au 25 août 2018 est inférieur à 20. Les sommes versées seraient dans ce cas intégralement remboursées sans indemnité complémentaire.

6 INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

PASSEPORT OBLIGATOIRE VALIDE 6 MOIS APRES LA DATE DU RETOUR

Une photocopie doit être jointe à la fiche d'inscription

7 ANNULATION DU FAIT DU VOYAGEUR

Toute annulation par un pèlerin doit être notifiée par lettre ou mail.

- Pour toute annulation jusqu'à 47 jours avant le départ, il sera retenu un montant forfaitaire de 50 € pour frais de dossier.

- Entre 46 jours et 22 jours avant la date du départ : 500 euros par annulation.

- Entre 21 jours et 15 jours avant le départ : 800 euros par annulation.

- Entre 14 jours et 08 jours avant le départ : 1.200 euros par annulation.

- A moins de 8 jours : 100 % de frais sur le prix TTC du voyage.

- Annulation pour cas de force majeure : la Mutuelle Saint Christophe prend en charge les frais d'annulation à moins de 30 jours.

8 ASSURANCES

Annulation en cas de force majeure, la Mutuelle Saint Christophe prend en charge les frais d'annulation **à moins de 30 jours**.

En outre, une assurance est contractée pour décès, incapacité permanente, incapacité temporaire, traitement médical, soins et frais de prothèse, frais d'optique, frais de transport 1^{er} secours et frais de recherche de secours. Une notice décrivant les garanties, les exclusions et les obligations de l'assuré est jointe.

Je, soussigné certifie avoir pris connaissance des conditions de vente ci-dessus et avoir reçu la notice d'information de la mutuelle Saint-Christophe.

Fait à _____ le _____
(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)